! SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial NASA Calc Stop
410383

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées
Agent séquestrant et stabilisateur de dureté de domaine du traitement de l'eau des piscines.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur
BAYROL France SAS
Chemin des hirondelles, BP 52, F-69572 Dardilly Cedex
Téléphone +33 892 707 992 (0,34 EUR/min)
E-Mail bayrol@bayrol.fr
Internet www.bayrol.fr

Service des renseignements
E-mail (personne compétente):
ASchwarzenboeck@bayrol.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence
Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris Cedex 10
Téléphone 01 40 05 48 48

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Indications complémentaires
La préparation est classé non dangereux dans le sens de la Directive 1999/45/EC.

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Met. Corr. 1	**H290**	

Consignes en cas de danger
H290 Peut être corrosif pour les métaux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Mot signal
Attention

Consignes en cas de danger
H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Consignes de sécurité
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances
non applicable

3.2. Mélanges
Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	Concentration	Classification - 67/548/CEE
37971-36-1	**253-733-5**	**Acide 2-phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylique**	**< 50**	

CAS No	EC No	Désignation	Concentration	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
37971-36-1	**253-733-5**	**Acide 2-phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylique**	**< 50**	**Met. korr. 1, H290**

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours
Remarques générales
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation
Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau
En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux
Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.
Assurer un traitement médical.

Après ingestion
Demander aussitôt l'avis d'un médecin.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Remarques s'adressant au médecin / traitement
Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction
Agents d´extinction appropriés
produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone
eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Oxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers
Équipement spécial de protection en cas d´incendie
Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Personnel non formé pour les cas d'urgence
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant pour les acides).
Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections
Maniement sûr: voir paragraphe 7
Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Précautions lors de la manipulation
Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Mesures générales de protection
Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion
Le produit n'est pas combustible.
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits
Ne pas stocker avec des bases.
Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage
Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

Stabilité au stockage
Durée de stockage: 5 ans.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées
Voir paragraphe 1.2

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition
Protection respiratoire
protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit

Protection des mains
gants résistant aux produits chimiques
Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)
Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm
Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm
Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

Protection des yeux
lunettes assurant une protection complète des yeux

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	**Couleur**	**Odeur**
liquide	jaune clair	inodore

Seuil olfactif
non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	2,5	20 °C		potentiometrique	produit tel quel.

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Température d´ébullition/ plage d´ébullition	non déterminé				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	> 100 °C			DIN 51758	
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	non déterminé				
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	non déterminé				
Densité relative	1,13 g/cm3	20 °C		aréométrie	
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau					miscible en toutes proportions
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	non déterminé				

Propriétés comburantes
Aucune information disponible.

Propriétés explosives
Aucune information disponible.

9.2. Autres informations
Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique
Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène.
Réagit au contact des bases fortes.

10.4. Conditions à éviter
Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles
Matières à éviter
alcalies (bases)

10.6. Produits de décomposition dangereux
Pas de produit de décomposition dangereux connu

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 6500 mg/kg	rat (mâle)		
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 4000 mg/kg	rat	83/467, B3 CEE	
Irritation des yeux	Faiblement irritant - étiquetage non obligatoire.			

Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Mutagène	Aucune donnée disponible			
Tératogène	Aucune donnée disponible			

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Cancérigène	Aucune donnée disponible			

Remarques générales
Les données toxicologiques concernent la matière de base

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Daphnie	CE 50 > 1071 g/m3	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité
Biodégrabilité Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol
Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets nocifs
Comportement dans les stations d'épuration
La produit est un acide. Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

Remarques générales
Les valeurs écologiques se rapportent à la substance non diluée, à 100 %.
Les données écologiques concernent les principaux composants.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations relatives au produit
Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

Recommandations relatives à l'emballage
Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé
eau

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	3265	3265	3265
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide 2-phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylique)	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (2-Phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylic acid)	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (2-Phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylic acid)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID
Étiquette de danger 8
code de restriction en tunnel E
Code de classification C3

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Autres réglementations (UE)
À observer:
Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions
Respecter la legislation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses
Emergency numbers:
IT CENTRO ANTIVELENI C/O OSPEDALI RIUNITI DI BERGAMO Telefono 800 883300
PT Centro de Informaçâo Antivenenos Número de telefone 808 250 143
Les indications données ici sont basées sur l' état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis á vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 3.1
Source des principales informations
Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich
Renseignements puisés dans différents manuels techniques

Études toxicologiques NIOSH-Tox
Selon les législations en vigueur

H290 Peut être corrosif pour les métaux.